

expédiens, de demander à nos Isles une frégate, à condition qu'elle ne paraîtrait à Manille que sous un pavillon asiatique, suivant l'usage; nous convînmes de l'état de cargaison que cette frégate devait apporter.

J'écrivis en conséquence à M. DAVID, gouverneur des Isles de France et de Bourbon, par la voye d'un vaisseau anglais, qui partit de Manille pour la côte de Coromandel en x<sup>bre</sup> 1751. J'envoyai à l'Isle de France par la même occasion quelques noix muscades pour y être semées; j'en envoyai ensuite une plus grande quantité par un vaisseau français, qui partit de Manille pour Pondichéri le 20<sup>er</sup> 1752, et, par la même voye, j'écrivis une seconde lettre à M. David, pour lui apprendre mon commencement de succès par l'acquisition des muscadiers et lui demander avec insistance la frégate dont j'avais besoin pour achever ma mission; je lui fis passer en même tems un mémoire sur la manière de former un jardin propre à recevoir les plants que j'avais déjà, et sur la méthode avec laquelle on devrait les cultiver.

J'écrivis par la même occasion à la Compagnie et je joignis à ma lettre une copie du mémoire envoyé à l'Isle de France sur la culture du muscadier; enfin je fis passer à la Compagnie des montres des noix muscades dont j'avais fait l'acquisition. Le paquet, qui contenait ces montres d'épicerie, renfermait environ trente noix rondes et longues, presque toutes dans leur coque, telles qu'elles sortaient de dessus l'arbre et quelques-unes séparées de leur coque, pour en mieux assurer la conservation et mettre la Compagnie en état d'examiner et de reconnaître la qualité de l'épicerie dont j'avais les plants.